



联合国  
粮食及  
农业组织

Food and Agriculture  
Organization of the  
United Nations

Organisation des Nations  
Unies pour l'alimentation  
et l'agriculture

Продовольственная и  
сельскохозяйственная организация  
Объединенных Наций

Organización de las  
Naciones Unidas para la  
Alimentación y la Agricultura

منظمة  
الغذية والزراعة  
للأمم المتحدة

F

# CONFERENCE REGIONALE DE LA FAO POUR L'ASIE ET LE PACIFIQUE

## Trente-cinquième session

**Thimphou (Bhoutan), 17-20 février 2020**

**Renforcer la résilience de la pêche artisanale à l'appui de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le Pacifique**

### Résumé

La pêche côtière est une source importante d'aliments et de revenus, et fait partie intégrante de l'identité culturelle des nations insulaires du Pacifique. Elle joue un rôle indispensable dans la lutte contre le «triple fardeau de la malnutrition», que constituent la dénutrition, les carences en micronutriments et l'obésité. Cependant, ce rôle est amoindri par le fait que la pêche côtière est souvent en déclin et mal gérée.

Satisfaire la demande actuelle et future d'aliments très nutritifs produits localement demeure l'un des principaux défis que les nations insulaires du Pacifique doivent relever. Cela permettra d'accélérer et de renforcer l'action visant à gérer, capturer et transformer plus efficacement le poisson du littoral et à assurer un meilleur approvisionnement des consommateurs du pays.

Le présent document contient des informations sur les mesures nécessaires pour préserver la contribution des nations insulaires du Pacifique à la sécurité alimentaire et aux moyens d'existence, et appelle la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique à formuler des indications sur les domaines dans lesquels l'Organisation doit concentrer ses efforts. Les interventions que la FAO pourrait mener dans la sous-région ont pour objectif de renforcer la résilience de l'ensemble des écosystèmes et des communautés, y compris par la mise en œuvre de politiques et de cadres d'appui aux niveaux régional et international.

### Suite que la Conférence régionale est invitée à donner

La Conférence régionale est invitée à formuler des indications sur les priorités en matière d'assistance technique, qui permettraient de renforcer la résilience de la pêche artisanale et d'accroître sa contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Pacifique. Plus particulièrement, elle est appelée à donner des orientations sur les points suivants:

- Comment la FAO peut-elle contribuer au mieux à améliorer la santé des populations insulaires du Pacifique, qui décline du fait que celles-ci privilégient de plus en plus une

*Le présent document peut être imprimé à la demande, conformément à une initiative de la FAO qui vise à instaurer des méthodes de travail et des modes de communication plus respectueux de l'environnement. Il peut être consulté, ainsi que d'autres documents, à l'adresse [www.fao.org](http://www.fao.org).*

alimentation dominée par des aliments transformés d'importation, au détriment des régimes alimentaires traditionnels à base de poisson frais et de légumes locaux;

- Comment la FAO peut-elle aider à réduire l'écart grandissant entre la demande et l'offre de poisson local et, partant, à améliorer les résultats nutritionnels pour les populations insulaires du Pacifique;
- Comment l'assistance technique de la FAO pourrait-elle permettre de régler au mieux les problèmes qui surviennent à certains endroits des chaînes de valeur artisanales et de mieux intégrer le poisson dans les systèmes alimentaires du Pacifique;
- Quelles sont les priorités de la FAO concernant l'assistance prêtée au titre de la coopération technique pour accélérer le renforcement de la résilience dans le secteur de la pêche artisanale.

*Pour toute question relative au contenu du présent document, prière de s'adresser à:*

Secrétariat de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique

APRC@fao.org

## Introduction

1. Les zones économiques exclusives des 22 pays et territoires insulaires du Pacifique englobent une grande partie de l'océan Pacifique tropical et subtropical et couvrent une superficie supérieure à 27 millions de kilomètres carrés (soit 8 pour cent des océans de la planète), tandis que les zones de pêche côtière de l'ensemble du Pacifique ne représentent que 1,25 pour cent de cette zone océanique. Néanmoins, les environnements côtier et marin jouent un rôle prépondérant dans le bien-être économique, social et culturel des populations insulaires du Pacifique et sous-tendent une multitude d'activités importantes qui contribuent à l'économie locale, nationale et internationale et fournissent des moyens d'existence et la sécurité alimentaire à des millions de personnes.



**Figure 1. Superficie relative des terres (vert), de l'océan (bleu foncé) et des zones de pêche côtière (bleu clair) des pays et territoires insulaires du Pacifique<sup>1</sup>**

2. Le poisson constitue depuis toujours la base d'un régime alimentaire sain et équilibré dans les pays et territoires insulaires du Pacifique. Son importance transparaît dans les modes de consommation des populations insulaires du Pacifique, qui consomment en moyenne deux à quatre fois la moyenne annuelle mondiale par habitant<sup>2</sup>. La pêche côtière, qui fournit la majeure partie du poisson consommé localement, est l'un des secteurs qui apportent la plus grande contribution à la nutrition, à la sécurité alimentaire, à la culture, à l'emploi et aux loisirs dans les pays et territoires insulaires du Pacifique<sup>3</sup>.

3. Cependant, la question de la durabilité des avantages et des services que procurent actuellement les écosystèmes côtiers, aux plans de la sécurité alimentaire, de la nutrition et des moyens d'existence, suscite des préoccupations croissantes. Ces préoccupations stimulent les efforts visant à renforcer la résilience sociale et écologique des communautés côtières du Pacifique, qui est fortement tributaire de la santé des écosystèmes et de la durabilité de la pêche. À cet égard, la FAO aide les États Membres en renforçant la participation des communautés et des acteurs de la pêche à la gouvernance, en prêtant un appui à la mise en œuvre efficace des instruments/règlements nationaux, régionaux et internationaux, et en améliorant l'accessibilité et la sécurité sanitaire du poisson sur le marché intérieur aux fins de la sécurité alimentaire et de la nutrition. La FAO entend continuer à soutenir la pêche côtière et les artisans pêcheurs. C'est pourquoi elle invite les membres de la Conférence régionale pour l'Asie et le Pacifique à indiquer dans quels domaines les programmes de l'Organisation pourraient compléter les programmes régionaux existants et quelles sont les priorités concernant la collaboration de la FAO avec les organisations régionales et les donateurs. Compte tenu du caractère multisectoriel de la pêche côtière et de l'ampleur des menaces – parmi lesquelles le changement climatique –, il convient de renforcer la

<sup>1</sup> Govan, H. (*sous presse*). Coastal Fisheries Policies: Linkages between Pacific Island and global policies. Circulaire sur les pêches et l'aquaculture de la FAO n° C1192. Apia, FAO.

<sup>2</sup> Bell, J. D., Sharp, M. K., Havice, E., Batty, M., Charlton, K. E., Russell, J., Adams, W. *et al.* 2019. Realising the food security benefits for canned fish for the Pacific Island countries. *Marine Policy*, 100; 183-191.

<sup>3</sup> Gillett, R. et Tauati, M. I. 2018. Fisheries in the Pacific. Regional and national information. Document technique FAO sur les pêches et l'aquaculture n° 625. Apia, FAO.

collaboration entre les donateurs, les organismes techniques et les ministères autour d'interventions ciblées, afin d'accélérer la préservation de la pêche côtière.

## La pêche dans le Pacifique

4. Il ne fait aucun doute que la pêche contribue aux moyens d'existence, aux recettes publiques et au développement dans les pays et territoires insulaires du Pacifique. Lors d'une réunion récente du Forum du Pacifique, les dirigeants de la région ont fait de la pêche une priorité régionale et ont réaffirmé leur détermination à œuvrer collectivement en vue d'exploiter, de sécuriser, de protéger ainsi que de gérer, d'utiliser et de conserver de façon durable les ressources vivantes du Pacifique bleu, notamment les ressources halieutiques côtières et océaniques<sup>4</sup>. Le poisson apporte une contribution substantielle tant à l'économie de subsistance qu'à l'économie de marché des pays et territoires insulaires du Pacifique. Toutefois, il est maintenant admis qu'il est nécessaire d'accroître l'offre de poisson pour satisfaire la demande croissante et assurer ainsi la sécurité alimentaire, et qu'il est aussi important d'améliorer la production, la consommation et l'accessibilité du poisson au niveau local que la production destinée à l'exportation. La Communauté du Pacifique (CPS) a indiqué<sup>5</sup> que, à l'horizon 2035, il faudrait que le thon représente 25 pour cent du volume de poisson indispensable à la sécurité alimentaire des populations insulaires du Pacifique, ce qui laisse supposer que la production de la pêche côtière ne suffira pas à couvrir les besoins locaux.

### *La pêche océanique*

5. Par le passé, la pêche océanique dominait les programmes d'action et les accords régionaux en raison de son importance en volume et en valeur. Sur la période 2013-2015, par exemple, le volume moyen des captures annuelles de thon dans les zones économiques exclusives des États membres de l'Organisme des pêches du Forum du Pacifique s'élevait à 1,6 million de tonnes. Ces captures puisaient dans les principaux stocks de thon de l'océan Pacifique occidental et central (germon du Pacifique Sud, patudo, listao et albacore). Elles représentaient 58 pour cent des captures de thon dans l'océan Pacifique occidental et central et 36 pour cent des captures mondiales de thon. Ces quatre stocks de thon sont considérés comme étant en bonne santé au plan biologique et constituent 95 pour cent des captures totales de thon dans l'océan Pacifique occidental et central<sup>6</sup>. La valeur des captures réalisées dans les eaux des membres de l'Organisme des pêches du Forum du Pacifique est estimée à un peu plus de 3,0 milliards d'USD<sup>7</sup>.

6. Les pays et territoires insulaires du Pacifique ont considérablement développé la pêche au thon du Pacifique tropical dans les limites fixées par les accords régionaux et internationaux. Le montant total des droits d'accès payés par les navires étrangers aux membres de l'Organisme des pêches du Forum du Pacifique a grimpé en flèche ces dernières années, passant de moins de 100 millions d'USD en 2010 à un chiffre estimatif de 448 millions d'USD en 2015<sup>8</sup>. Cependant, il existe encore une marge de progression pour les recettes, qui pourrait notamment être exploitée moyennant l'apport de valeur ajoutée, la mise en place de mesures de lutte contre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (pêche INDNR) et un appui à l'adaptation face à l'évolution de l'abondance et de la répartition imputable au changement climatique.

7. La pêche hauturière peut être un moyen d'accroître l'offre de poisson sur le marché intérieur mais la quantité de thon débarquée et consommée actuellement par les populations insulaires du Pacifique qui provient de cette activité demeure faible. L'Organisme des pêches du Forum du Pacifique

---

<sup>4</sup> Communiqué du cinquantième Forum des îles du Pacifique. Funafuti, Tuvalu. 13-16 août 2019.

<https://www.forumsec.org/wp-content/uploads/2019/08/50th-Pacific-Islands-Forum-Communiqué.pdf>

<sup>5</sup> SPC Policy Brief #32: Implications of climate-driven redistribution of tuna for Pacific Island economies

<sup>6</sup> Tuna Fisheries Report Card 2018.FFA.

<sup>7</sup> <https://www.ffa.int/node/425>.

<sup>8</sup> Tolvanen, S., Thomas, K., Lewis, T. McCoy, M. 2019. FFA study: Assessing the contribution of landings from locally based commercial tuna fishing vessels to food security. Organisme des pêches du Forum du Pacifique.

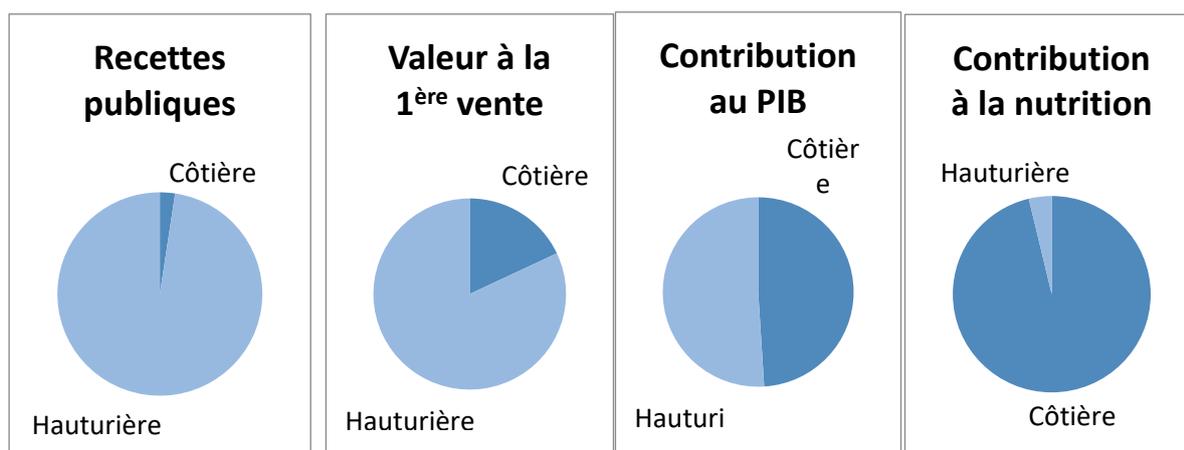
a signalé qu'en 2016 seulement 0,8 pour cent des captures totales de thon réalisées par des navires locaux dans la région entraient sur les marchés locaux, tandis que 99,2 pour cent étaient exportés vers des marchés étrangers<sup>9</sup>.

8. Cet écart entre la quantité de thon disponible dans les eaux nationales et la quantité arrivant sur les marchés intérieurs à des prix abordables est une source de préoccupation pour les dirigeants du Pacifique. C'est pourquoi les ministres de la pêche du Forum des îles du Pacifique ont adopté, en 2015, une feuille de route régionale pour une pêche durable dans le Pacifique, qui fixe des objectifs ambitieux sur une période de 10 ans, notamment celui d'augmenter l'offre de thon destiné à la consommation intérieure de 40 000 tonnes dans l'ensemble de la région d'ici à 2024. Pour atteindre cet objectif, au service de régimes alimentaires sains, il convient d'accroître l'approvisionnement en poisson issu de la pêche pélagique, qui n'apporte actuellement qu'une contribution limitée à l'offre domestique.

9. Le développement des chaînes locales d'approvisionnement en poisson de façon à englober les thons océaniques et néritiques devrait atténuer la pression exercée sur les espèces présentes dans les eaux peu profondes proches du rivage qui sont exploitées dans le cadre de la pêche artisanale et, partant, contribuer à satisfaire les besoins des pays et territoires insulaires du Pacifique en matière de sécurité alimentaire. Toutefois, cet objectif représente un défi considérable. En 2016, les pays membres de l'Organisme des pêches du Forum du Pacifique ont indiqué que seules 28 891 tonnes de thon, toutes sources confondues, étaient disponibles pour le marché local. La réalisation de l'objectif qui consiste à augmenter de 40 000 tonnes la quantité de thon disponible pour le marché local nécessiterait donc une hausse de 139 pour cent en huit ans<sup>10</sup>.

#### ***Pêche côtière***

10. L'importance de la pêche côtière ne doit pas être sous-estimée, en dépit de l'évidente prédominance de la pêche hauturière, en volume comme en valeur. Bien que la pêche côtière n'apporte qu'une contribution modeste aux recettes publiques, elle participe pour moitié à la contribution de la pêche au produit intérieur brut (PIB); elle est aussi l'activité qui pèse le plus dans la contribution de ce secteur à la nutrition (figure 2). Ces résultats sont d'autant plus frappants que la pêche littorale se pratique sur un peu plus de 1 pour cent de la superficie océanique totale relevant d'une juridiction nationale. L'aquaculture – qui englobe toute une palette de produits en vrac de faible valeur (algues, par exemple) et de petits produits à forte valeur (tels que les perles) – et la production halieutique d'eau douce apportent une contribution comparativement modeste à la croissance économique et à la sécurité alimentaire de la plupart des pays et territoires insulaires du Pacifique<sup>11</sup>.



<sup>9</sup> Ibid.

<sup>10</sup> Tolvanen, S., Thomas, K., Lewis, T. et McCoy, M. 2019. FFA study: Assessing the contribution of landings from locally based commercial tuna fishing vessels to food security.

<sup>11</sup> Govan, H. (2017), 'Ocean Governance – Our Sea of Islands' in Katafono, R. (sous la dir. de), A Sustainable Future for Small States: Pacific 2050 (à paraître), Secrétariat du Commonwealth, Londres.

**Figure 2. Contribution de la pêche aux recettes publiques, au développement et à la sécurité alimentaire**  
*Source:* Données de Gillett (2009) interprétées par Govan (2013)

11. Les lagons et les récifs coralliens peu profonds fournissent la majorité du poisson consommé dans les pays et territoires insulaires du Pacifique. Les activités de pêche<sup>12</sup> qui s'y pratiquent sont importantes et emploient un grand nombre de personnes mais on dispose de peu d'informations à leur sujet, tant dans le Pacifique qu'à l'échelon mondial. La FAO réalise actuellement une étude intitulée «Mettons en lumière les captures cachées: la contribution de la pêche artisanale au développement durable», qui donnera des aperçus de la situation locale dans au moins deux pays du Pacifique sur la base des meilleures informations disponibles, afin de quantifier les apports sociaux, environnementaux et économiques de la pêche artisanale, ainsi que la contribution de celle-ci à la gouvernance. Les études de ce type permettront de mieux cerner la contribution de la pêche côtière dans le Pacifique et ailleurs. D'après les estimations actuelles les plus fiables, la production de la pêche côtière (commerciale et de subsistance) dans l'ensemble des pays et territoires insulaires du Pacifique en 2014 s'élevait à 164 000 tonnes environ (figure 2), pour une valeur indicative de 453 342 000 USD<sup>13</sup>.

12. D'après des données récentes, la contribution globale de la pêche côtière à la sécurité alimentaire est en recul, avec une production par habitant qui a diminué d'environ 6 pour cent entre 2007 et 2014<sup>14</sup>. Il est inquiétant de constater que certains pays ne disposent pas d'une quantité suffisante de poisson au niveau local pour satisfaire la demande. En conséquence, il est nécessaire de prendre de toute urgence des mesures adaptatives pour résorber cet écart, notamment de rediriger les efforts vers la pêche pélagique pratiquée à proximité du rivage afin de répondre aux besoins en matière de sécurité alimentaire, ainsi que d'améliorer la gestion et la protection de la pêche et des écosystèmes de récif de sorte que ces systèmes vitaux gagnent en durabilité. Cette approche permettrait de réduire la pression qui s'exerce sur les stocks des lagons côtiers peu profonds et faciliterait les initiatives de reconstitution des stocks.

### *L'importance du poisson aux plans de la sécurité alimentaire et de la nutrition*

13. Les poissons et les invertébrés sont importants en matière de nutrition car ce sont des sources de protéines et de micronutriments. Les poissons, en particulier les petits pélagiques, fournissent des protéines de grande qualité, ainsi que des acides aminés essentiels, des acides gras oméga 3, des vitamines, des minéraux et des oligoéléments<sup>15</sup>.

14. La dépendance des pays et territoires insulaires du Pacifique à l'égard du poisson est souvent accentuée par l'indisponibilité d'autres aliments nutritifs au niveau local. Elle peut être particulièrement prononcée dans de nombreux atolls, où les sols sont pauvres et où la production de fruits et légumes est fortement limitée. Elle est encore plus marquée dans les zones enclines à des sécheresses prolongées et lorsque les infrastructures insulaires et les systèmes de production alimentaire sont exposés à des catastrophes naturelles.

15. Faute de poisson frais disponible à un prix raisonnable au niveau local, le déficit vivrier est comblé par des importations d'aliments vers les îles du Pacifique, ce qui modifie profondément les habitudes alimentaires des populations. Les aliments fabriqués à partir d'amidon raffiné, les huiles et la viande transformée sont l'un des principaux facteurs à l'origine du triple fardeau de la malnutrition. En outre, l'évolution des habitudes alimentaires accroît la vulnérabilité face à l'insécurité alimentaire, étant donné que les pays et territoires insulaires du Pacifique comptent désormais davantage sur les

<sup>12</sup> Le terme «pêche artisanale» fait référence aux activités de pêche de subsistance, semi-commerciale ou commerciale artisanale (dont les produits sont destinés au marché intérieur) qui se pratiquent près du rivage et englobe les ressources marines capturées par bateau mais aussi collectées à la main, au harpon ou au filet dans les lagons peu profonds.

<sup>13</sup> Gillett, R. 2016. Fisheries in the Economies of Pacific Island Countries and Territories

<sup>14</sup> Gillett, R. 2016; Govan 2019.

<sup>15</sup> Tacon, A. G. J. et Metian, M. (2013). Fish Matters: Importance of Aquatic Foods in Human Nutrition and Global Food Supply. *Reviews in Fisheries Science*, 21(1), 22-38.

importations pour satisfaire les besoins en matière de sécurité alimentaire que sur les aliments traditionnels, parmi lesquels le poisson frais tenait une place importante.

16. Face au triple fardeau de la malnutrition, les systèmes alimentaires de la région doivent se transformer pour fournir des aliments adaptés, sans danger, variés et nutritifs qui contribuent à des régimes alimentaires sains. Les pays et territoires insulaires du Pacifique et les autres petits États insulaires en développement (PEID) du monde entier ont appelé à accélérer l'action en faveur de la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la déclaration finale sur les Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa). En réponse à cet appel, la FAO a élaboré le Programme d'action mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les petits États insulaires en développement<sup>16</sup>, dont l'objectif est de fournir un cadre de coordination pour l'action qui s'articule autour de trois piliers: 1) créer des environnements plus favorables à la sécurité alimentaire et à la nutrition; 2) promouvoir des systèmes alimentaires durables, résilients et tenant compte de la nutrition et 3) donner aux individus et aux populations les moyens d'améliorer leur sécurité alimentaire et leur nutrition. La FAO travaille, avec des partenaires de la région, à la mise en œuvre du Programme d'action mondial et a établi un plan de mise en œuvre qui détermine les possibilités de collaboration entre différentes entités et organisations.

17. Les dirigeants des îles du Pacifique ont conscience qu'un secteur de la pêche côtière viable et sain est l'épine dorsale d'une stratégie de résilience, et tous les pays et territoires insulaires du Pacifique y accordent un degré de priorité très élevé<sup>17</sup>. Bien que des mesures correctives soient indispensables pour reconstituer localement les stocks épuisés des espèces qui vivent dans les eaux peu profondes, l'abondance et la disponibilité des thons néritiques et océaniques et d'espèces associées peuvent véritablement contribuer à augmenter la production. La prise en compte de ce potentiel et la restauration des écosystèmes côtiers demandera d'appuyer et de renforcer la gestion traditionnelle et communautaire, d'inclure ces ressources dans les systèmes de production et de transformation, et de rediriger de façon sûre et efficace les efforts concentrés jusqu'ici sur la pêche côtière pratiquée à proximité du rivage vers des méthodes qui permettent de cibler les espèces pélagiques et de grands fonds.

## **Le poisson dans le système alimentaire du Pacifique**

18. Dans le Pacifique tropical, le poisson est la pierre angulaire de la sécurité alimentaire. La consommation annuelle moyenne de poisson (y compris les crustacés et les mollusques) dans les populations rurales côtières s'établit entre 30 et 118 kilogrammes par personne en Mélanésie, entre 62 et 115 kilogrammes par personne en Micronésie et entre 50 et 146 kilogrammes par personne en Polynésie<sup>18</sup>. Même dans les centres urbains, la consommation de poisson dépasse généralement de beaucoup la moyenne annuelle mondiale, qui s'élève à 21 kilogrammes par personne.

### ***Ressources marines et nutrition***

19. Afin de demeurer des éléments vitaux de la sécurité alimentaire et de la nutrition dans le Pacifique, le poisson et la pêche doivent être mieux intégrés dans la planification et les interventions relatives aux systèmes alimentaires. Le Programme d'action mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les petits États insulaires en développement offre une plateforme qui permet de renforcer et de clarifier la contribution et le rôle des ressources marines et de la pêche tout au long de la chaîne de valeur. Cependant, la pêche est souvent peu prise en considération dans la planification nationale et régionale sur des questions intégratives (politique nutritionnelle, par exemple) qui concernent

---

<sup>16</sup> Programme d'action mondial pour la sécurité alimentaire et la nutrition dans les petits États insulaires en développement – Appui à la mise en œuvre des Orientations de Samoa. <http://www.fao.org/3/a-i7135f.pdf>

<sup>17</sup> Déclaration de Vava'u (2007); Politique d'Apia (2008); rapport Organisme des pêches du Forum du Pacifique/CPS sur l'avenir de la pêche (2015) et The New Song for Coastal Fisheries: Pathways to Change (2015).

<sup>18</sup> Bell, J. D., Johnson, J. E., Ganachaud, A. S., Gehrke, P. C., Hobday, A. J., Hoegh-Guldberg, O., Le Borgne, R., Lehodey, P., Lough, J. M., Pickering, T., Pratchett, M. S. et Waycott, M. (2011) Vulnerability of Tropical Pacific Fisheries and Aquaculture to Climate Change: Summary for Pacific Island Countries and Territories. Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (CPS), Nouméa, Nouvelle-Calédonie.

l'ensemble du système alimentaire. Par ailleurs, le secteur de la pêche est habituellement cantonné à certains aspects du système alimentaire dans la planification et les politiques sectorielles. La FAO, par l'intermédiaire du Mécanisme FIRST (Impact sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle, résilience, durabilité et transformation), collabore avec les Fidji, les Îles Salomon et le Vanuatu en vue de favoriser des politiques et une planification intégrées en matière de sécurité alimentaire et de nutrition qui couvrent l'ensemble des secteurs, y compris l'agriculture, la pêche et les forêts.

20. Le lien entre le poisson et la nutrition dans la Pacifique a été reconnu encore tout récemment, au quarante-neuvième Forum des îles du Pacifique, tenu à Nauru, où les dirigeants, conscients de l'importance cruciale des ressources halieutiques de la région pour le bien-être des populations et de l'économie, ont réitéré leur détermination à assurer la durabilité et la viabilité de ces ressources à long terme<sup>19</sup>.

### *Poisson et chaînes de valeur améliorées*

21. Pour être efficaces, les interventions et les investissements doivent accorder une importance égale aux différentes composantes du système alimentaire, y compris la production, la transformation, la distribution et la consommation. Cependant, le poisson étant extrêmement périssable, il s'altère et voit sa qualité se dégrader rapidement dans les zones tropicales sous l'effet des températures élevées et de la prolifération rapide des bactéries. Par conséquent, il doit être manipulé soigneusement et dans le respect des bonnes pratiques phytosanitaires tout au long de la chaîne d'approvisionnement. À mesure que la production locale augmente, il devient de plus en plus nécessaire de renforcer la chaîne du froid afin que le poisson conserve sa fraîcheur et sa qualité. Dans les îles où le coût de l'énergie empêche l'utilisation de glace, le fumage et le séchage peuvent allonger la durée de conservation du poisson et contribuer à réduire les pertes et le gaspillage dans le secteur de la pêche artisanale. La FAO a acquis une expérience considérable en matière d'élaboration de produits dans ce secteur et son aptitude à prêter un appui au renforcement des capacités à tous les stades de la chaîne de valeur n'est plus à démontrer. La production d'aliments nutritifs et sans danger qui se conservent plus longtemps et à température ambiante pourrait aider les populations vivant dans des atolls isolés à participer à la croissance de la pêche artisanale, en leur permettant de capturer du poisson, de le transformer et de transporter leurs produits de longue conservation jusqu'aux marchés.

22. Établir des normes de qualité et de sécurité sanitaire rigoureuses concourt également à la bonne marche de l'économie. Limiter le gaspillage et améliorer la qualité permettra de réduire au minimum les pertes découlant de la dégradation des aliments, et renforcer la sécurité sanitaire atténuera les répercussions négatives sur le commerce et la santé des consommateurs. Le secteur de la pêche devra veiller à ce que les installations de manutention, de transformation et de transport du poisson soient conformes aux normes obligatoires. Il faut que les institutions d'appui dispensent des formations adaptées au personnel du secteur et des autorités de contrôle, et ouvrent des canaux pour recueillir les opinions des consommateurs. La FAO peut apporter des compétences et une expérience riches pour faciliter le renforcement des capacités aux fins de l'élaboration et de la mise en œuvre efficace des lois relatives à l'alimentation.

23. Satisfaire la demande actuelle et future d'aliments très nutritifs produits localement, à la fois pour la consommation intérieure et pour la production de revenus, demeure l'un des principaux défis que les nations insulaires du Pacifique doivent relever. Cela permettra d'accélérer et de renforcer l'action visant à mieux encadrer et mieux gérer les ressources halieutiques côtières, ainsi qu'à capturer et transformer ce poisson plus efficacement et à assurer un meilleur approvisionnement des consommateurs du pays. Il sera également crucial de déployer des efforts supplémentaires en vue de gérer les risques associés au développement durable des systèmes de production nationaux, y compris de surveiller plus efficacement les stocks épuisés/surexploités, de garantir que l'accès à des ressources sous-exploitées et leur capture se fassent dans des conditions qui ne les mettent pas en danger, de renforcer les capacités au service de la croissance des chaînes de valeur de la pêche en améliorant les compétences de gestion et d'entreprise utilisées par les pêcheurs et les transformateurs, d'améliorer la sécurité sanitaire des aliments et de faire mieux connaître les bienfaits du poisson pour la santé. Par

---

<sup>19</sup> Communiqué du quarante-neuvième Forum des îles du Pacifique. Yaren, Nauru. 3-6 septembre 2019. <https://www.un.org/humansecurity/wp-content/uploads/2018/09/49th-Pacific-Islands-Forum-Communiqué.pdf>.

ailleurs, la santé et la sécurité des travailleurs du secteur de la pêche artisanale devront faire partie intégrante du processus de développement, tout comme le renforcement des associations de pêcheurs et leur participation à la prise de décision.

24. Pour que les dirigeants du Pacifique atteignent leur objectif qui consiste à satisfaire les besoins alimentaires et nutritionnels des populations insulaires de la région en augmentant l'offre de thon et d'espèces associées sur les marchés intérieurs et en prêtant un appui à la pêche artisanale, ils devront entreprendre une action plus coordonnée et plus concertée dans l'ensemble du système alimentaire du Pacifique. À cet égard, l'expertise technique de la FAO pourrait s'avérer utile pour appliquer une stratégie allant «de l'océan à l'assiette», autrement dit de la production à la consommation.

### **Résilience et autonomisation des artisans pêcheurs du Pacifique**

25. Selon les estimations de la FAO, les artisans pêcheurs représentent au moins 90 pour cent des acteurs de la pêche de capture dans le monde. Bien qu'on ignore le nombre total d'artisans pêcheurs dans la Pacifique, on sait que 47 pour cent en moyenne des ménages des pays et territoires insulaires du Pacifique tirent principalement leurs revenus de la vente de poisson et d'invertébrés issus de la pêche artisanale<sup>20</sup>.

26. Faire participer les utilisateurs de ressources et les populations côtières et leur donner les moyens d'agir, sachant que la sécurité alimentaire, la nutrition et les moyens d'existence de ces personnes dépendent directement des ressources côtières, est essentiel à la bonne santé des écosystèmes côtiers. Les populations et les pêcheurs ne sont pas seulement des utilisateurs de ressources mais aussi les garants des écosystèmes marins, en particulier dans le Pacifique, où les communautés sont souvent isolées des centres de gouvernance et où les droits sur les ressources marines ont perduré ou connaissent un regain de dynamisme.

27. La CPS a recommandé que les pays et territoires insulaires du Pacifique prévoient de mettre à disposition au moins 35 kilogrammes de poisson par personne et par an<sup>21</sup> mais, comme d'autres, elle a signalé que, d'ici à 2030, 75 pour cent de ces pays et territoires ne seraient plus en mesure de satisfaire leurs besoins en matière de sécurité alimentaire en raison de plusieurs facteurs, notamment la faible productivité de la pêche côtière découlant de la dégradation des écosystèmes, elle-même exacerbée par le changement climatique<sup>22</sup>. Bien que la demande puisse être satisfaite partiellement en améliorant la pêche artisanale au moyen d'investissements visant à faciliter une transition sans danger de la pêche en lagon à la pêche artisanale océanique, cela ne sera pas suffisant. Des investissements importants dans le renforcement de la résilience et l'adaptation au changement climatique seront également nécessaires pour: 1) préserver et améliorer la santé des écosystèmes côtiers; 2) autonomiser les populations et les pêcheurs et les faire participer à la gouvernance et à la gestion; 3) faciliter l'adaptation des moyens d'existence au sein du secteur et entre les secteurs et 4) faire de la pêche une partie intégrante de la réduction et de la gestion des risques de catastrophe<sup>23</sup>.

28. Afin de réaliser l'objectif fixé dans la feuille de route régionale de 2015 pour une pêche durable dans le Pacifique, à savoir accroître l'offre de thon destiné à la consommation intérieure de 40 000 tonnes dans l'ensemble de la région d'ici à 2024, il faudra mener des actions ciblées qui mettront davantage l'accent sur la pêche artisanale d'espèces océaniques sous-exploitées. Un moyen efficace d'y parvenir serait de faciliter et d'accélérer la production de la pêche artisanale qui se pratique à proximité

---

<sup>20</sup> Bell, J. D., Johnson, J. E., Ganachaud, A. S., Gehrke, P. C., Hobday, A. J., Hoegh-Guldberg, O., Le Borgne, R., Lehodey, P. Pacific Fisheries and Aquaculture to Climate Change: Summary for Pacific Island Countries and Territories. Secrétariat de la Communauté du Pacifique, Nouméa, Nouvelle-Calédonie. Bell, J. D., Kronen, M., Vunisea, A., Nash, W. J., Keeble, G., Demmke, A., Pontifex, S., Andréfouet, S. 2009. Planning the use of fish for food security in the Pacific. *Marine Policy* 33(1).

<sup>21</sup> CPS. Fish and Food Security. Policy Brief 1/2008. Secrétariat de la Communauté du Pacifique. Nouméa. 2012.

<sup>22</sup> Gillett, R., Cartwright, I. 2010. The Future of Pacific Fisheries. Nouméa, CPS et Organisme des pêches du Forum du Pacifique.

<sup>23</sup> Ces trois catégories sont complémentaires et visent, à terme, à réduire la vulnérabilité du secteur face au changement climatique (Poulain, F., Himes-Cornell, A. et Shelton, C., 2018).

du rivage au moyen de dispositifs de concentration de poissons (DCP). Toutefois, outre la production et le renforcement des capacités, le développement des infrastructures tout au long de la chaîne de valeur sera indispensable pour augmenter la production. Étudier des possibilités en matière de développement de la pêche qui encouragent le recours à des outils et des méthodes rarement utilisés dans la pêche côtière peut aider à résoudre les problèmes de viabilité. Cela peut non seulement contribuer à la sécurité alimentaire dans la région mais aussi ouvrir des débouchés professionnels dans le secteur des services, à l'appui des activités de pêche.

#### ***Accroître l'accès aux espèces pélagiques vivant à proximité du rivage***

29. Les initiatives visant à développer la pêche pratiquée au moyen de DCP à proximité du rivage contribuent à réduire le stress que subissent les écosystèmes de lagon en redirigeant les activités de capture, jusqu'à présent centrées sur des ressources épuisées présentes dans des eaux peu profondes, vers des DCP installés à près du rivage, qui permettent de prendre des thons et des espèces apparentées. Cette transition passera par une conception sûre des navires, la sécurité en mer et une aide au développement de la pêche côtière traditionnelle à proximité du rivage.

30. Encourager les pêcheurs à travailler loin de lagons peu profonds et relativement sûrs, ce pendant plusieurs jours, a des répercussions considérables en matière de sécurité et nécessite une action concertée de prévention des catastrophes. Selon la FAO, au moins 32 000 pêcheurs meurent chaque année en mer d'un accident de pêche. C'est pourquoi inscrire la sécurité en mer (conception des embarcations artisanales et formation à la sécurité personnelle) dans un programme relatif à la pêche artisanale permet d'agir avec toute la diligence requise pour garantir des opérations de pêche sûres. La FAO est dotée d'un programme mondial de sécurité en mer et coopère de longue date avec la CPS sur ce sujet. Néanmoins, sa compétence technique en matière de conception de navires de pêche et de sécurité en mer doit bénéficier d'un appui renforcé, à la fois en interne et de la part de donateurs, afin que ces travaux puissent être intégrés de façon systématique.

#### ***Résilience des populations***

31. Dans une région de terres disséminées, où plus de 75 pour cent de la population vit en zone rurale et dépend des ressources naturelles, le renforcement de la gestion communautaire des pêches est considéré comme l'un des piliers de la résilience. Les populations côtières du Pacifique se sentent plus que toute autre garantes de ces ressources en raison de leur profond attachement culturel et historique aux écosystèmes marins et de leur dépendance de longue date à l'égard des ressources qu'ils renferment. L'un des principaux moyens de renforcer la résilience de la pêche artisanale consiste à autonomiser les populations qui gèrent traditionnellement les ressources proches du rivage et qui se trouvent souvent loin des centres urbains, où sont situés les ministères<sup>24</sup>.

32. Au Samoa, la gestion communautaire des pêches relève de la Division de la pêche et des fonctionnaires nationaux aident plus d'une centaine de villages qui ont souscrit au programme. Aux Tonga, la gestion communautaire des pêches se développe rapidement par le truchement du programme national sur les zones de gestion spéciale, qui fait partie intégrante des activités du Ministère de la pêche. La FAO collabore avec ces deux pays en vue d'apporter des améliorations et de nouveaux outils aux programmes existants dans ce domaine.

33. L'autonomisation des artisans pêcheurs et de leurs communautés nécessitera de mener une action concertée pour faire participer les acteurs de l'ensemble de la filière de la pêche. En général, les statistiques de la pêche laissent à penser que ce secteur est dominé par les hommes, mais les données relatives aux emplois directs masquent souvent la forte présence et le rôle important des femmes dans la production, la capture et les activités après capture. Les activités et les possibilités de développement qui s'offrent aux femmes sont habituellement distincts mais essentiels à une pêche côtière durable et

---

<sup>24</sup> Bell, J. D. *et al.* 2018. Adaptations to maintain the contributions of small-scale fisheries to food security in the Pacific Islands. *Marine Policy*, 88, 303-314.

résiliente. Par conséquent, elles méritent une attention particulière<sup>25</sup>. La FAO a travaillé récemment avec des partenaires régionaux à l'élaboration d'un guide pour l'équité hommes-femmes dans la gouvernance et le développement de la pêche artisanale<sup>26</sup>, qui complète le manuel en faveur d'une gouvernance et d'un développement de la pêche artisanale qui promeuvent l'égalité entre les sexes<sup>27</sup>. Coopérer avec les pays et la société civile pour utiliser ces outils et mettre en place une planification au service de l'équité hommes-femmes contribuera grandement à l'autonomisation.

### ***Organisations et coopératives de pêcheurs***

34. Une autre façon d'améliorer la résilience face aux menaces que sont une mauvaise gestion des pêches, l'insécurité des moyens d'existence et la pauvreté consiste à renforcer les organisations communautaires et les organisations d'artisans pêcheurs<sup>28</sup>. Les artisans pêcheurs et les populations côtières se regroupent en associations ou en coopératives afin de rendre leurs activités plus rentables, plus durables et plus sûres. Ces structures peuvent être des outils efficaces pour autonomiser les communautés de pêche artisanale et les artisans pêcheurs car elles leur permettent d'entrer davantage en contact avec des décideurs et de bénéficier d'autres avantages éventuels, tels que le partage des coûts, de nouvelles pratiques de pêche, de transformation et de manutention, ainsi que l'acquisition et l'entretien à tarif réduit de matériel et d'infrastructures. Elles peuvent également être des partenaires locaux incontournables pour l'administration chargée de la pêche ou d'autres entités, s'agissant de promouvoir des avantages collectifs tels que la bonne gouvernance, la sécurité des travailleurs de la pêche, l'inclusion de groupes vulnérables et le développement économique local. Les échanges entre régions – comme ceux qui se déroulent dans le cadre de l'initiative interrégionale de la FAO entre des artisans pêcheurs des îles du Pacifique (Îles Cook, Samoa, Tonga et Vanuatu) et des Caraïbes (Barbade, Dominique et Grenade) qui utilisent des DCP – peuvent faire émerger des idées nouvelles concernant les points forts et les points faibles de différents modes de gestion, y compris la participation d'organisations de pêcheurs, qu'il est ensuite possible d'adapter à la situation de chaque pays.

35. La résilience socioéconomique dépendra également de l'aptitude des populations côtières et des pêcheurs à se rétablir après une catastrophe. Dans le Pacifique, sous-région exposée aux cyclones, la pêche peut constituer une première ligne de défense contre l'insécurité alimentaire à la suite d'une catastrophe naturelle. Les ressources côtières sont une source directe de nourriture qui risque peu de subir de lourdes conséquences lors d'un événement tel qu'un cyclone, tandis que l'agriculture met beaucoup de temps à se rétablir et que les ressources terrestres sont longues à reconstituer. Néanmoins, il convient de sensibiliser et de former les communautés côtières et les pêcheurs à la protection des actifs pendant les catastrophes et au maintien d'un approvisionnement alimentaire sans danger au niveau local après un événement de ce type. En outre, la formation dispensée par la FAO et d'autres acteurs sur la réduction et la gestion des risques de catastrophe au niveau national devra comprendre des modules spécifiques et une formation à destination des organismes et des ministères qui sont généralement trop peu intégrés dans les groupes sur la sécurité alimentaire à l'échelon national ou régional et se trouvent ainsi exclus de la formation. Afin de combler cette lacune, la FAO a élaboré un programme de formation sur les interventions d'urgence dans le secteur de la pêche et de l'aquaculture.

## **Conclusion et recommandations**

36. Pour préserver la contribution de la pêche côtière à la sécurité alimentaire et à la nutrition, tout en renforçant la résilience sociale et écologique des communautés de pêcheurs du Pacifique, il convient de reconnaître l'importance de la pêche artisanale et de considérer ce secteur comme prioritaire, ainsi

---

<sup>25</sup> Kleiber, D., Cohen, P., Gomese, C. et McDougall, C. Integrating gender in Pacific coastal fisheries research; The Pathways Project.SPC Women in Fisheries Bulletin No. 29.2019.

<sup>26</sup> <https://coastfish.spc.int/en/component/content/article/494>.

<sup>27</sup> FAO.2017. Pour l'équité hommes-femmes dans la gouvernance et le développement de la pêche artisanale – Guide. Pour appuyer la mise en œuvre des Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté, Nilanjana Biswas. Rome (Italie).

que de prendre des mesures visant à accélérer la reconstitution des ressources épuisées des lagons, autrement dit de la réserve alimentaire.

37. La convergence des déclarations faites par les dirigeants du Pacifique et la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique<sup>28</sup> sur l'importance de la pêche artisanale dans les pays et territoires insulaires du Pacifique et le rôle crucial de ce secteur dans la sécurité alimentaire et la nutrition au niveau national dessinent un plan d'action cohérent pour la région. La FAO, forte de son expertise et son expérience riches dans le domaine de la pêche, peut apporter son concours à la réalisation des objectifs fixés pour la région.

38. Le Secrétariat invite la Conférence régionale à demander à la FAO d'œuvrer, avec ses États Membres de la région, à la concrétisation des objectifs internationaux et régionaux concernant la pêche pélagique côtière et de rivage dans le contexte de la feuille de route pour l'avenir de la pêche<sup>29</sup>, des Directives volontaires visant à assurer la durabilité de la pêche artisanale dans le contexte de la sécurité alimentaire et de l'éradication de la pauvreté (Directives sur la pêche artisanale)<sup>30</sup> et du document intitulé *The New Song for Coastal Fisheries*<sup>31</sup>.

39. Afin de mettre en avant la pêche artisanale, les délégués de la Conférence régionale sont invités à célébrer, aux côtés de la FAO, l'importance de ce secteur en 2022, dans le cadre de l'Année internationale de la pêche et de l'aquaculture artisanales. L'Organisation serait ravie de concevoir, avec les organisations régionales et les pays, des événements collaboratifs et des activités pertinentes.

40. Plus particulièrement, elle recommande que ses interventions en faveur de la pêche artisanale se concentrent sur les aspects présentés ci-dessous dans la sous-région Pacifique.

#### ***Le poisson dans le système alimentaire du Pacifique***

41. Intégrer la pêche dans le système alimentaire du Pacifique
  - a. Intégrer la pêche dans la planification et les politiques relatives à la sécurité alimentaire et à la nutrition, et inversement. Promouvoir une planification et une gestion intégrée des ressources alimentaires, y compris la planification du renforcement de la résilience et de la réduction des risques de catastrophe.
  - b. Faire mieux connaître les avantages nutritionnels du poisson, notamment dans le cadre du symposium sur des systèmes alimentaires tenant compte de la nutrition dans le Pacifique, qu'il est proposé d'organiser en 2020.
  - c. Encourager et faciliter la planification et la gestion intégrée des ressources dans des écosystèmes interdépendants (par exemple, établir un lien entre, d'une part, la pêche et les ressources marines et, d'autre part, la gestion et la planification intégrée, comme dans les systèmes «de la source à la mer» et «des crêtes aux récifs»).
42. Résoudre les problèmes des chaînes de valeur
  - a. Prêter un appui à la mise au point de produits, fournir une assistance technique et renforcer les capacités dans le domaine de la gestion et de l'entreprise afin de favoriser la croissance des chaînes de valeur de la pêche.

<sup>28</sup> En 2018, la Conférence régionale de la FAO pour l'Asie et le Pacifique a reconnu le rôle important que jouent les artisans pêcheurs et les pêcheurs familiaux s'agissant de contribuer à la sécurité alimentaire et à la nutrition, et elle a appelé à redoubler d'efforts pour que ces personnes soient mieux à même de s'intégrer dans les chaînes de valeur modernes. En 2016, elle a admis combien il était important d'accorder la priorité à la pêche dans le Pacifique, a mis l'accent sur la nécessité de la collaboration et de la coopération régionales entre la FAO et les autres partenaires régionaux, et a recommandé que l'Initiative en faveur de la croissance bleue soit étendue à la pêche marine dans la sous-région.

<sup>29</sup> <https://www.ffa.int/node/1569>.

<sup>30</sup> <http://www.fao.org/3/a-i4356fr.pdf>.

<sup>31</sup> <https://coastfish.spc.int/component/content/article/461-a-new-song-for-coastal-fisheries.html>.

- b. Encourager une participation pleine et entière des parties prenantes de l'ensemble de la chaîne de valeur, en veillant à l'équité hommes-femmes et à l'inclusion des groupes vulnérables.
43. Améliorer la sécurité sanitaire du poisson et des produits halieutiques
- a. Améliorer la sécurité sanitaire des aliments dans les pays par la législation et le renforcement des capacités concernant la manipulation sûre et le contrôle de la qualité du poisson.
  - b. Faciliter et appuyer la participation du Pacifique aux mécanismes internationaux comme le Codex.
44. Prêter un appui au suivi et à l'établissement de rapports sur les objectifs et les cibles régionaux et internationaux relatifs à la pêche côtière, s'agissant de la sécurité alimentaire et de la résilience, y compris l'objectif de développement durable 14 (cible 14b).

***Préserver la contribution de la pêche côtière à la sécurité alimentaire, à la nutrition et au renforcement de la résilience***

45. Contribuer à une transition durable et sans danger de la pêche artisanale en lagon à la pêche artisanale océanique
- a. Faciliter la réalisation des objectifs régionaux qui consistent à accroître en toute sécurité l'offre de thon sur les marchés intérieurs.
  - b. Former et équiper les pêcheurs de sorte qu'ils soient en mesure d'opérer une transition durable et sans danger de la pêche artisanale en lagon à la pêche artisanale océanique.
  - c. Mieux cerner la vulnérabilité des populations face aux effets du changement climatique sur l'écosystème marin.
46. Améliorer la sécurité des artisans pêcheurs côtiers
- a. Améliorer la sécurité en mer grâce au renforcement des capacités, à l'introduction de techniques ou d'engins de pêche nouveaux ou améliorés, et à une conception et à un fonctionnement sûrs des navires.
47. Autonomiser les artisans pêcheurs et favoriser la bonne gouvernance et une gestion efficace dans ce secteur
- a. Autonomiser les populations par un renforcement des capacités et un appui institutionnel afin qu'elles soient à même de mieux gérer les ressources proches du rivage et d'y accéder.
  - b. Éduquer et sensibiliser aux mesures de gestion et à la pêche durable afin de permettre aux populations et aux pêcheurs – y compris aux jeunes, qui sont la prochaine génération de pêcheurs – d'être de meilleurs garants de leurs ressources marines.
  - c. Donner aux institutions chargées de la gestion communautaire des pêches et aux organisations de pêcheurs la possibilité de réaliser les adaptations recommandées et leur fournir des informations à ce sujet, notamment en ce qui concerne la pêche pratiquée à proximité du rivage au moyen de DCP.
  - d. Faire en sorte que tous les groupes d'utilisateurs (quels que soient leur statut socioéconomique, leur sexe et leur âge) participent au processus de gouvernance.